

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00126

Numéro SIREN : 800 349 979

Nom ou dénomination : SOLEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2023 sous le numéro de dépôt 2849

SOLEDIS
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : Avenue Jean Burel
44460 SAINT NICOLAS DE REDON
800 349 979 RCS SAINT-NAZAIRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 DECEMRBE 2022
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 2 468 764,34 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 468 764,34 euros

A titre de dividendes 150 000,00 euros

Soit 15,00 euros par action

Le solde,

Au compte « Autres Réserves » 2 318 764,34 euros

Qui s'élève ainsi à 14 331 579,51 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 149 880,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 120,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2019	45 000 €	10 000	44 964 €	36 €
30/06/2020	90 000 €	10 000	89 928 €	72 €
30/06/2021	300 000 €	10 000	299 760 €	240 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

Mme Julie LEBOIS

Certifié conforme





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

SOLEDIS

Avenue Jean Burel
44460 SAINT NICOLAS DE REDON

S.A.S. au capital de 30 000 €
R.C.S. SAINT NAZAIRE 800 349 979

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2021 au 30 Juin 2022

Certifié Conforme



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 18/01/2022, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SOLEDIS** relatifs à l'exercice du **1^{er} Juillet 2021 au 30 Juin 2022**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	28 511 184 €
■ Chiffre d'affaires	- €
■ Bénéfice net comptable	2 468 764 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 12/10/2022

Rodrigue THIBERGE

Geneviève DURANTEAU


BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	26 492 852		26 492 852	26 493 088
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	26 492 852		26 492 852	26 493 088
PARTICIPATIONS	26 492 852		26 492 852	26 493 088
 ACTIF CIRCULANT	 2 015 263		 2 015 263	 1 441 207
CREANCES DIVERSES (3)	1 912 345		1 912 345	1 362 202
DISPONIBILITES	102 518		102 518	77 450
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	400		400	1 553
 CHARGES A REPARTIR SUR PLUS. EX.	 3 068		 3 068	 3 496
TOTAL GENERAL	28 511 184		28 511 184	27 937 792

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	14 568 385	12 399 621
CAPITAL	30 000	30 000
RESERVES	12 015 815	10 250 282
RESERVE LEGALE	3 000	3 000
AUTRES RESERVES	12 012 815	10 247 282
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 468 764	2 065 533
PROVISIONS REGLEMENTEES	53 806	53 806
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>14 568 385</i>	<i>12 399 621</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	22 281	20 797
PROVISIONS POUR CHARGES	22 281	20 797
DETTES (1)	13 920 517	15 517 374
DETTES FINANCIERES (2)	13 914 593	15 486 266
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	13 565 136	15 481 314
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	349 457	4 952
DETTES D'EXPLOITATION	5 080	8 932
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 080	8 932
DETTES DIVERSES	844	22 176
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		21 332
AUTRES DETTES DIVERSES	844	844
TOTAL GENERAL	28 511 184	27 937 792
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	11 648 959 2 271 558	13 565 136 1 952 237
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
AUTRES PRODUITS		
CHARGES D'EXPLOITATION	13 346	12 784
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	12 793	12 355
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	125	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	428	428
AUTRES CHARGES		
RESULTAT D'EXPLOITATION	(13 346)	(12 784)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPER FAITES EN COMMUN		
BENEFICE OU PERTE TRANSFERE	157 364	102 806
PRODUITS FINANCIERS	2 597 741	2 284 828
PARTICIPATIONS	2 582 796	2 277 324
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	14 945	7 504
CHARGES FINANCIERES	329 040	387 537
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	329 040	387 537
RESULTAT FINANCIER	2 268 700	1 897 290
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 412 718	1 987 313
PRODUITS EXCEPTIONNELS	47	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	47	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	235	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	235	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(188)	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(56 235)	(78 220)
BENEFICE NET COMPTABLE	2 468 764	2 065 533
Total des produits	2 755 152	2 387 635
Total des charges	286 388	322 102
BENEFICE NET COMPTABLE	2 468 764	2 065 533
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 597 741	2 284 828
Charges financières concernant les entreprises liées		

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires des titres qui ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 3 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	30 000			30 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	10 250 282	1 765 533		12 015 815
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	2 065 533		2 065 533	
Résultat de l'exercice N		2 468 764		2 468 764
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	53 806			53 806
	12 399 621	4 234 297	2 065 533	14 568 385

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	26 493 088		236	26 492 853
Immobilisations financières - créances				
	26 493 088		236	26 492 853

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	53 806			53 806
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	20 797	4 489	3 005	22 281
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	74 603	4 489 (*)	3 005 (*)	76 087

(*) Dont :

- . exploitation
- . financier
- . exceptionnel (1)

4 489 3 005

(1) La provision pour risques et charges correspond à une provision pour risque de restitution d'IS aux sociétés filiales déficitaires appartenant au groupe d'intégration fiscale. La dotation et la reprise sur cette provision a été comptabilisée en impôt sur les bénéfices.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	1 912 346	1 912 346	
Charges constatées d'avance	400	400	
	1 912 746	1 912 746	

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)				
Emprunts bancaires (1)	13 565 137	1 916 177	7 664 709	3 984 251
Emprunts & dettes financières divers (2)	349 457	349 457		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 080	5 080		
Dettes diverses	844	844		
Produits constatés d'avance				
	13 920 518	2 271 558	7 664 709	3 984 251

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

1 916 177

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

191 061

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires****Néant****Ventilation de l'effectif moyen****Néant**

Rémunérations des dirigeants**Néant****Résultat exceptionnel****Charges****Produits**

Cession d'immobilisations financières

236

47

Participation des salariés**Néant****Taux de l'impôt sur les bénéfices**

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une économie d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et majorée de la contribution sociale de 3.3%.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société mère SOLEDIS avec ses filiales PAYS DE REDON DISTRIBUTION, LES VOYAGES SAINT NICOLAS, GOOD FOOD et THE WOOD INVEST.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

L'économie d'IS comptabilisée par SOLEDIS est générée par l'intégration fiscale.

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- économie sur déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	54 391
- économie d'intégration fiscale sur la contribution sociale de 3.30%	1 795
- déficits des filiales (l'I.S. sera reversé en cas de bénéfice)	4 489
- produit complémentaire de contribution sociale de 3.30 %	148
- restitution du déficit fiscal d'une filiale déjà utilisé	-3 005
- charge complémentaire de contribution sociale de 3.30 %	-99
- reprise provision pour risque de restitution IS à la filiale	3 005
- dotation provision pour risque de restitution IS à la filiale	-4 489
	56 235

Situation fiscale latente**Néant**

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres de participation) et personnelles.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 360 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite**Néant****Entreprises liées**

	S.A.S. PRD	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 2	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 3
Participations	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Créances diverses	834 471	427 642	253 444	161 679
Emprunts et dettes financières divers	153 444	-	-	-
Produits de participation	2 582 796	-	-	-
Quotes-parts de résultats	-	87 287	70 078	-
Autres produits financiers	8 120	3 040	1 760	1 335

Entreprises liées

	S.C.I. THE WOOD INVEST	S.A.R.L. LES VOYAGES SAINT NICOLAS
Participations	980	-
Créances diverses	111 071	-
Emprunts et dettes financières divers	-	4 952
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	690	-

	S.A.S. P.R.D. R.C.S. SAINT NAZAIRE 316 514 546	S.C.I. RB St Nicolas Retail R.C.S. SAINT NAZAIRE 529 720 666	S.C.I. RB St Nicolas Retail 2 R.C.S. SAINT NAZAIRE 533 200 010	S.C.I. RB St Nicolas Retail 3 R.C.S. SAINT NAZAIRE 534 532 932
Filiales & participations à plus de 50 %				
Capital	846 854	5 000	5 000	5 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	1 852 185	-	-	-7 358
Quote-part du capital détenu	99.98%	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Valeur nette des titres détenus	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Prêts et avances consentis	-	-	-	-
Cautions & avals donnés	-	460 000	900 000	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	55 667 609	258 509	146 062	88 992
Résultat du dernier exercice clos	3 120 247	62 454	17 181	19 185
Dividendes encaissés	2 582 796	87 287	70 078	-

	S.C.I. THE WOOD INVEST R.C.S. SAINT NAZAIRE 897 984 530
Filiales & participations à plus de 50 %	
Capital	1 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-61 111
Quote-part du capital détenu	98%
Valeur brute des titres détenus	980
Valeur nette des titres détenus	980
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	25 312
Résultat du dernier exercice clos	-8 016
Dividendes encaissés	-

Société établissant des comptes consolidés

Le groupe constitué par les sociétés SOLEDIS, PAYS DE REDON DISTRIBUTION, GOOD FOOD, LES VOYAGES SAINT NICOLAS et THE WOOD INVEST dépasse les seuils d'exemption d'établissement des comptes consolidés.

Toutefois, la société entend bénéficier du régime des exemptions prévues au titre des ensembles consolidables d'importance négligeable, en vertu notamment de l'article L. 233.17.1 du Code de Commerce

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SOLEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : Avenue Jean Burel
44460 SAINT NICOLAS DE REDON

RCS SAINT NAZAIRE 800 349 979

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

A l'Assemblée Générale de la société SOLEDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOLEDIS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOLEDIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations financières (titres de participation).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 5 décembre 2022

Le Commissaire aux comptes
Baker Tilly STREGO

A handwritten signature in black ink, appearing to read "V. PIERRE", with a stylized, flowing script.

Vincent PIERRE



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

SOLEDIS

Avenue Jean Burel
44460 SAINT NICOLAS DE REDON

S.A.S. au capital de 30 000 €
R.C.S. SAINT NAZAIRE 800 349 979

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2021 au 30 Juin 2022



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 18/01/2022, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SOLEDIS** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Juillet 2021 au 30 Juin 2022**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	28 511 184 €
■ Chiffre d'affaires	- €
■ Bénéfice net comptable	2 468 764 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 12/10/2022

Rodrigue THIBERGE

Geneviève DURANTEAU



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	26 492 852		26 492 852	26 493 088
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	26 492 852		26 492 852	26 493 088
PARTICIPATIONS	26 492 852		26 492 852	26 493 088
ACTIF CIRCULANT	2 015 263		2 015 263	1 441 207
CREANCES DIVERSES (3)	1 912 345		1 912 345	1 362 202
DISPONIBILITES	102 518		102 518	77 450
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	400		400	1 553
CHARGES A REPARTIR SUR PLUS. EX.	3 068		3 068	3 496
TOTAL GENERAL	28 511 184		28 511 184	27 937 792
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	14 568 385	12 399 621
CAPITAL	30 000	30 000
RESERVES	12 015 815	10 250 282
RESERVE LEGALE	3 000	3 000
AUTRES RESERVES	12 012 815	10 247 282
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 468 764	2 065 533
PROVISIONS REGLEMENTEES	53 806	53 806
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>14 568 385</i>	<i>12 399 621</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	22 281	20 797
PROVISIONS POUR CHARGES	22 281	20 797
DETTES (1)	13 920 517	15 517 374
DETTES FINANCIERES (2)	13 914 593	15 486 266
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	13 565 136	15 481 314
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	349 457	4 952
DETTES D'EXPLOITATION	5 080	8 932
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 080	8 932
DETTES DIVERSES	844	22 176
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		21 332
AUTRES DETTES DIVERSES	844	844
TOTAL GENERAL	28 511 184	27 937 792
(1) Dont à plus d'un an	11 648 959	13 565 136
Dont à moins d'un an	2 271 558	1 952 237
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION AUTRES PRODUITS		
CHARGES D'EXPLOITATION	13 346	12 784
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	12 793	12 355
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	125	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	428	428
AUTRES CHARGES		
RESULTAT D'EXPLOITATION	(13 346)	(12 784)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPER FAITES EN COMMUN		
BENEFICE OU PERTE TRANSFERE	157 364	102 806
PRODUITS FINANCIERS	2 597 741	2 284 828
PARTICIPATIONS	2 582 796	2 277 324
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	14 945	7 504
CHARGES FINANCIERES	329 040	387 537
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	329 040	387 537
RESULTAT FINANCIER	2 268 700	1 897 290
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 412 718	1 987 313
PRODUITS EXCEPTIONNELS	47	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	47	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	235	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	235	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(188)	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(56 235)	(78 220)
BENEFICE NET COMPTABLE	2 468 764	2 065 533
Total des produits	2 755 152	2 387 635
Total des charges	286 388	322 102
BENEFICE NET COMPTABLE	2 468 764	2 065 533
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	2 597 741	2 284 828

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires des titres qui ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 3 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	30 000			30 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	10 250 282	1 765 533		12 015 815
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	2 065 533		2 065 533	
Résultat de l'exercice N		2 468 764		2 468 764
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	53 806			53 806
	12 399 621	4 234 297	2 065 533	14 568 385

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	26 493 088		236	26 492 853
Immobilisations financières - créances				
	26 493 088		236	26 492 853

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	53 806			53 806
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	20 797	4 489	3 005	22 281
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	74 603	4 489 (*)	3 005 (*)	76 087

(*) Dont :

- . exploitation
- . financier
- . exceptionnel (1)

4 489 3 005

(1) La provision pour risques et charges correspond à une provision pour risque de restitution d'IS aux sociétés filiales déficitaires appartenant au groupe d'intégration fiscale. La dotation et la reprise sur cette provision a été comptabilisée en impôt sur les bénéfices.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	1 912 346	1 912 346	
Charges constatées d'avance	400	400	
	1 912 746	1 912 746	

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)				
Emprunts bancaires (1)	13 565 137	1 916 177	7 664 709	3 984 251
Emprunts & dettes financières divers (2)	349 457	349 457		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 080	5 080		
Dettes diverses	844	844		
Produits constatés d'avance				
	13 920 518	2 271 558	7 664 709	3 984 251

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

1 916 177

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

191 061

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires****Néant****Ventilation de l'effectif moyen****Néant**

Rémunérations des dirigeants**Néant****Résultat exceptionnel****Charges****Produits**

Cession d'immobilisations financières

236

47

Participation des salariés**Néant****Taux de l'impôt sur les bénéfices**

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une économie d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et majorée de la contribution sociale de 3.3%.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société mère SOLEDIS avec ses filiales PAYS DE REDON DISTRIBUTION, LES VOYAGES SAINT NICOLAS, GOOD FOOD et THE WOOD INVEST.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

L'économie d'IS comptabilisée par SOLEDIS est générée par l'intégration fiscale.

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- économie sur déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	54 391
- économie d'intégration fiscale sur la contribution sociale de 3.30%	1 795
- déficits des filiales (l'I.S. sera reversé en cas de bénéfice)	4 489
- produit complémentaire de contribution sociale de 3.30 %	148
- restitution du déficit fiscal d'une filiale déjà utilisé	-3 005
- charge complémentaire de contribution sociale de 3.30 %	-99
- reprise provision pour risque de restitution IS à la filiale	3 005
- dotation provision pour risque de restitution IS à la filiale	-4 489

56 235

Situation fiscale latente**Néant**

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres de participation) et personnelles.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 360 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite**Néant****Entreprises liées**

	S.A.S. PRD	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 2	S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 3
Participations	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Créances diverses	834 471	427 642	253 444	161 679
Emprunts et dettes financières divers	153 444	-	-	-
Produits de participation	2 582 796	-	-	-
Quotes-parts de résultats	-	87 287	70 078	-
Autres produits financiers	8 120	3 040	1 760	1 335

Entreprises liées

	S.C.I. THE WOOD INVEST	S.A.R.L. LES VOYAGES SAINT NICOLAS
Participations	980	-
Créances diverses	111 071	-
Emprunts et dettes financières divers	-	4 952
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	690	-

	S.A.S. P.R.D. R.C.S. SAINT NAZAIRE 316 514 546	S.C.I. RB St Nicolas Retail R.C.S. SAINT NAZAIRE 529 720 666	S.C.I. RB St Nicolas Retail 2 R.C.S. SAINT NAZAIRE 533 200 010	S.C.I. RB St Nicolas Retail 3 R.C.S. SAINT NAZAIRE 534 532 932
Filiales & participations à plus de 50 %				
Capital	846 854	5 000	5 000	5 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	1 852 185	-	-	-7 358
Quote-part du capital détenu	99.98%	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Valeur nette des titres détenus	26 154 393	13 033	319 426	5 021
Prêts et avances consentis	-	-	-	-
Cautions & avals donnés	-	460 000	900 000	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	55 667 609	258 509	146 062	88 992
Résultat du dernier exercice clos	3 120 247	62 454	17 181	19 185
Dividendes encaissés	2 582 796	87 287	70 078	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.C.I. THE WOOD INVEST R.C.S. SAINT NAZAIRE 897 984 530
Capital	1 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-61 111
Quote-part du capital détenu	98%
Valeur brute des titres détenus	980
Valeur nette des titres détenus	980
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	25 312
Résultat du dernier exercice clos	-8 016
Dividendes encaissés	-

Société établissant des comptes consolidés

Le groupe constitué par les sociétés SOLEDIS, PAYS DE REDON DISTRIBUTION, GOOD FOOD, LES VOYAGES SAINT NICOLAS et THE WOOD INVEST dépasse les seuils d'exemption d'établissement des comptes consolidés.

Toutefois, la société entend bénéficier du régime des exemptions prévues au titre des ensembles consolidables d'importance négligeable, en vertu notamment de l'article L. 233.17.1 du Code de Commerce

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes